

Paris, le 2 février 2016

Objet : 26^{ème} Championnat National de Tir à l'Arc – ORNANS (25) – 25 & 26 juin 2016

Cher(e) Ami(e),

Nous avons donc le plaisir de vous adresser le dossier complet du Championnat National FSCF de Tir à l'arc 2016.

Questionnaires techniques:

Coordonnées pour l'envoi des documents :

Thomas Mourier

FSCF, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS

Tél. 01 43 38 89 85 / thomas.mourier@fscf.asso.fr

- Le **nouveau règlement** de cette compétition.
- Les **feuilles d'engagement** qui devront être dûment remplies. Elles devront être accompagnées des droits d'inscription (chèque à l'ordre de la FSCF) **avant le 7 mai 2016** (à l'exception des équipes). **La compétition sera limitée à 71 cibles soit 284 archers.** Une copie des inscriptions est à adresser par mail à la présidente de la commission.
- Un **modèle d'attestation sur l'honneur** pour les archers n'ayant jamais pratiqué le tir à l'arc avant cette saison, toutes fédérations confondues, à photocopier de préférence sur papier à en-tête de votre association. Une attestation par débutant sera à retourner en même temps que la feuille d'engagement définitif. Cette attestation ne concerne que le championnat « adulte » (pour les jeunes, la catégorie « débutant » n'existe pas) et ne concerne que les archers qui n'ont jamais pratiqué le tir à l'arc ni à la FSCF, ni dans une autre Fédération.
- Le **document « aide aux associations »** à remplir et à renvoyer **avant le 7 mai 2016** (en même temps que les inscriptions définitives) avec le **relevé d'identité bancaire de l'association**. Sans ce document, vous ne pourrez pas prétendre à une aide financière de la fédération pour votre déplacement. Les kilométrages et le nombre d'archers seront indiqués par la fédération (suivant Mappy ou ViaMichelin et suivant les archers figurant sur le palmarès).

Questionnaires administratifs

Coordonnées pour l'envoi des documents :

Voir sur chaque document.

- Une **invitation du club organisateur**
- Les Mots du Président de l'association et de la Ligue
- Les Mots du Maire d'Ornans et de Mamirolle
- Le **programme du déroulement du week-end** sur lequel vous trouverez les horaires du greffe, du contrôle des licences, la réunion des capitaines d'équipes et de début de concours. Nous tenons, comme les organisateurs, au strict respect des horaires et en l'occurrence pour la cérémonie d'ouverture, la présentation des associations et la cérémonie de clôture (respect des horaires mais également participation de tous).
- **plan d'accès à l'accueil**
- **liste des possibilités d'hébergement.**
- Un **questionnaire de pré-inscription** pour recenser le nombre de tireurs avec **fiche de pré-réservation des repas**. Les documents sont à retourner impérativement à l'organisateur **avant le 21 mars 2016**.
- Une **fiche de réservation repas** définitive à renvoyer à l'organisateur **avant le 7 mai 2016** (accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de " **Les Gâs de la Vallée**" correspondant à 50 % du montant global de votre réservation).

Quelques rappels ou renseignements importants :

- Le chèque, libellé à l'ordre de la FSCF, doit accompagner le formulaire d'engagement. Bien vérifier que le montant correspond exactement au nombre de binômes engagés.
- Pour les "Débutants", l'attestation pour la catégorie "Jeunes" est inutile, par contre pour la catégorie "Adultes" elle est indispensable.
- Les dates de naissance pour les catégories doivent être conformes à celles réactualisées dans le règlement.
- Les différents documents sont à envoyer directement aux destinataires prévus : organisateur ou fédération.
- Nous vous rappelons que **seuls les archers remplaçants inscrits sur la feuille d'engagement pourront se substituer aux tireurs déclarant forfait dans les binômes** (application stricte de cette partie de règlement pour cette année). Les remplaçants ne pourront pas tirer.
- Nous insistons sur le fait que les dossiers incomplets, illisibles ou adressés hors délais feront l'objet d'un retour systématique.

- Lors du retrait des dossards, il vous sera demandé, par association, un chèque de caution de 10 € à glisser dans une enveloppe au nom de votre association.

Tous les membres de la commission nationale, le service des activités fédérales de la FSCF et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En espérant vous compter très nombreux, nous vous prions de croire, cher ami(e), à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Evelyne MILLOT

Responsable de la commission nationale de Tir à l'arc

Dispositions particulières de l'organisateur

- L'accueil a lieu à la salle du stade André Brey.
- Les repas du samedi midi, samedi soir et du dimanche midi ainsi que le palmarès auront lieu au Centre D'animation et Loisir (CAL).
- Prévoir un chèque de caution de 10 € pour les dossards, (sous enveloppe au nom de votre association).
- Un reçu pour les repas sera remis au responsable du club au retour des dossards.
- Les clubs sont invités à amener **leur drapeau** (un par association), ou celui de leur région :
 - Les drapeaux seront fixés sur les barrières en arrière du site de tir.
 - Présentation des équipes et de leur drapeau avant la remise des prix.
- Les remplaçants ne tireront pas.
- **Rien ne doit être planté sur le terrain.**
- Si hébergement en camping, possibilité d'un petit-déjeuner à la salle du club.





<http://gасdelavallee.fr>



www.lamancinemamirolle.com

Contact Organisateur (repas, hébergement):

Mme Boltz Ketty 10 Rue de la Caborde 25290 Ornans
Tél. 06.48.85.14.36 kettygvo@sfr.fr

Contact FSCF :

FSCF – Thomas MOURIER
Chargé des manifestations nationales et de développement
Tél. 01 43 38 89 85 thomas.mourier@fscf.asso.fr

Contacts Commission (tout ce qui concerne le tir) :

Evelyne MILLOT – Tél. 06 81 75 69 17 fscf.tiralarc@gmail.com
Serge BURGUN – Tél. 06 58 59 48 97 sergeburgun@gmail.com